

## ■ Marseille, une métropole à part ?

Par Philippe MEJEAN,

Article publié dans la revue Territoire, "Révolte des banlieues - L'archipel urbain à l'épreuve de l'implosion sociale", n°467, Cahier 2, Avril 2006, 40p, pp.19-21

On a beaucoup glosé sur la singularité marseillaise, notamment lors des émeutes d'octobre-novembre 2005, et il faut bien admettre que cette agglomération occupe une place pour le moins originale dans le paysage des grandes métropoles françaises. Plus qu'ailleurs il faut ici reconsidérer les rapports traditionnels entre centre et périphérie, et peut être aller jusqu'à les inverser : la question de la « banlieue », et au delà celle du modèle d'intégration, s'y poserait alors dans des termes différents. A moins que les choses ne soient en train de changer... .

La singularité de l'agglomération marseillaise tient à plusieurs facteurs. D'abord au poids relatif de la ville centre au sein de son espace d'appartenance : avec 1,5 million d'habitants, elle est la troisième aire urbaine française après Paris et Lyon, mais la ville centre (820 000 habitants) rassemble plus de la moitié de la population de l'aire, alors que Lyon et Lille représentent moins du quart de la population de leur aire. Ensuite, et du coup cela constitue un vrai paradoxe, parce qu'on a affaire à un espace urbain très éclaté, multipolarisé autour d'un nombre important d'autres « vraies » villes : Aix en Provence certes mais aussi Martigues, Salon de Provence, Vitrolles, Marignane, Gardanne, Aubagne etc... : malgré son poids démographique, la ville centre - mais peut on la dénommer vraiment ainsi? - ne dispose pas de tous les attributs de la « métropolité »<sup>1</sup>, et son leadership est traditionnellement mis à

mal par le dynamisme de ses voisines. Dans ce véritable archipel où domine une sorte d' « économie insulaire » (Langevin), les polarités sont toujours relatives et les zones d'influence sont moins des pourtours que des alentours à géométrie variable. Enfin, aussi, parce que la coopération intercommunale y est très récente (à la différence des autres grandes métropoles), et pour le moins problématique : la carte des nouveaux établissements de coopération intercommunale (communauté urbaine de Marseille, communautés d'agglomération d'Aix en Provence et du Pays d'Aubagne...) obéit à des logiques de strict appariement politique ; la désorganisation institutionnelle fait ainsi écho à la désorganisation territoriale et avive les concurrences. Enfin parce que, au classement européen, cette « métropole », qui peine à en devenir une, arrive loin derrière ses concurrentes directes que sont Barcelone, Milan ou Lyon : elle ne figure que dans la quatrième catégorie, celle des « métropoles régionales ».

Dans un tel système, et de façon plus emblématique que dans toute autre métropole française, la question du centre et de la périphérie doit donc être reformulée. Nous avons ici affaire à une multiplicité de centres et de périphéries, et, en forçant à peine le trait, on pourrait considérer que le véritable centre n'est pas où on l'attend, et que Marseille constitue, du point de vue de son dynamisme économique et de sa situation sociale, comme une « banlieue » de sa région urbaine !

Par l'effet conjugué du relief, des grands réseaux autoroutiers et ferroviaires, et parce que le

<sup>1</sup> On emprunte cette expression à Ph. Langevin qui a coordonné avec E. Chouraqui un plaidoyer passionnant sous le titre : Aire métropolitaine marseillaise, encore un effort, édition de L'Aube, 2000.

développement économique s'est progressivement déporté vers l'est (Fos et l'Etang de Berre) et vers le nord (Cadarache et maintenant ITER), Marseille se trouve en effet comme contournée par son agglomération, et, s'agissant des relations d'affaires, une bonne part de sa « périphérie » est directement « branchée sur Paris »<sup>2</sup>.

Des attributs classiques de la « banlieue en difficulté », Marseille a d'abord la mauvaise image, certes en train d'évoluer : celle d'un territoire sous-géré, d'un cadre bâti dégradé et d'une réputation d'insécurité. Elle a aussi, et plus encore, une véritable concentration de la pauvreté. Certes les chiffres du département des Bouches du Rhône ne sont globalement pas bons sur le sujet puisqu'un habitant sur cinq y est pauvre contre moins d'un sur dix dans la région parisienne, et la pauvreté touche également un certain nombre des villes moyennes de l'archipel. Mais les chiffres de Marseille sont particulièrement éloquents. La pauvreté touche 25 % de la population et le chômage excède les 20 % en moyenne avec des pics à 40 % dans certains quartiers. Le pourcentage des cadres et des professions intermédiaires dans la population active est parmi les plus bas des grandes villes françaises, et Marseille est la seule agglomération dont ce pourcentage est inférieur dans la ville centre par rapport à l'ensemble de l'agglomération. 64 % des revenus des ménages y sont d'origine publique, dont 35 % issus des prestations sociales<sup>3</sup>. Significativement aussi cette ville, où le parc de logements locatifs est plus important que celui de la propriété, concentre 90 % des logements sociaux de la communauté urbaine, tandis qu'on estime à plus de soixante mille le parc social de fait, constitué de logements privés inconfortables, voire indignes, ce qui

est en pourcentage très supérieur aux moyennes nationales.

Certes tout le territoire marseillais n'est pas logé à la même enseigne, et on connaît bien le fameux clivage, ancien, entre les quartiers nord et les quartiers sud, mais aussi entre l'est et l'ouest, ainsi que la grande pauvreté de certains arrondissements du centre ville. Mais globalement le « système marseillais de cohésion sociale » a correctement fonctionné durant les trois dernières décennies, résultat d'une combinaison subtile entre un fort sentiment d'appartenance (à Marseille on est marseillais avant d'être français), une vieille tradition d'accueil des étrangers, des réseaux familiaux et villageois très prégnants (Marseille est une véritable mosaïque de plus de 100 villages...) et un encadrement puissant des populations et des quartiers par l'action publique (maillage du territoire par un important réseau d'équipements collectifs, dispositifs de la « politique de la ville avec pas moins de douze « Zones urbaines sensibles » regroupant plus du quart de la population communale, un « Grand projet de ville » sur un territoire considérable, équivalent à celui de la ville de Rennes...) et par le tissu associatif<sup>4</sup>. Ce faisant, la « crise des banlieues », qui est fondamentalement celle du défaut d'intégration d'une partie de la ville dans son tout, ou celle d'un rejet réciproque entre le « in » et le « out » (A. Touraine), ne se pose pas à Marseille dans les mêmes termes qu'ailleurs, et on peut considérer que la véritable question est moins celle de la relation entre la ville et ses quartiers déshérités qu'entre elle et son aire urbaine.

Mais sans doute faut-il déjà mettre cette analyse au passé. Depuis peu Marseille a le vent en poupe et a rattrapé son retard s'agissant des prix

<sup>2</sup> Voir l'article de A. Cartapanis dans le même ouvrage « Des spécificités économiques qui hypothèquent l'avenir »

<sup>3</sup> Chiffres Cartapanis, op. cit

<sup>4</sup> Voir sur le sujet l'article de M. Samson dans Le Monde du 15.12.2005 : « Pourquoi Marseille n'a pas explosé » ; il précise qu'il y a quand même eu deux fois plus de voitures incendiées que l'année précédente à la même période.

de l'immobilier, dépassant même certaines autres grandes agglomérations. Des pans entiers de la ville se transforment radicalement, notamment sous l'effet de la vaste opération d'« Euromed, accélérateur de métropole ». Du coup le véritable problème social commence tout juste à

émerger, et il tient dans cette classique mais redoutable équation : comment se développer sans exclure ? A en juger par la violence de la reconquête immobilière de certains quartiers du centre ville, on peut craindre que le système marseillais d'intégration ne vive ses derniers jours.

**Philippe MEJEAN**

Urbaniste,

Maître de conférences à l'Institut d'Aménagement Régional  
Université Paul Cézanne d'Aix en Provence